

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LES ALSH

DOSSIER ANNUEL JANVIER 2026 A DECEMBRE 2026

DANS LE CAS D'UN PREMIER DOSSIER

A transmettre à la CDC ou par courrier
(les envois de dossiers par mail ne seront pas pris en compte)

Les documents à fournir sont les suivants : (copies)

- Justificatif de domicile datant de moins de trois mois (*facture EDF, gaz, téléphone fixe...)* **1 par famille**
- Attestation assurance individuelle **extra-scolaire** en cours de validité notifiant le nom de l'enfant
- Une attestation à jour du quotient familial pour les allocataires CAF ou MSA
- Si pas de justificatif de quotient familial : la totalité des feuilles de l'Avis d'imposition ou de non-imposition de l'année 2025 (sur les revenus 2024) de la composition du foyer*
- Autorisation de consulter votre QF CAF** (*dans la fiche individuelle d'inscription*)
- Relevé d'identité bancaire ou postal**

Documents à compléter

- Fiche individuelle d'inscription et fiche sanitaire de liaison 2026
- Fiche d'inscription navette bus inter ALSH 2026
- Approbation du règlement intérieur **1 par famille**
- Certificat médical de contre-indications **UNIQUEMENT si régime, ou allergies...**
- Droit image (**2 feuillets à compléter**)

Extrait du règlement intérieur ARTICLE 3 : CONSTITUTION DU DOSSIER ADMINISTRATIF



« Les inscriptions ne seront effectives que si le dossier est complet. Tout dossier incomplet sera retourné à la famille pour régularisation. »